

JOURNAL

auto model club

N.183



geneve

Organe officiel
de
l'AUTO MODEL CLUB DE GENEVE
Case postale 55. 1211 GENEVE 1

MAI 1990

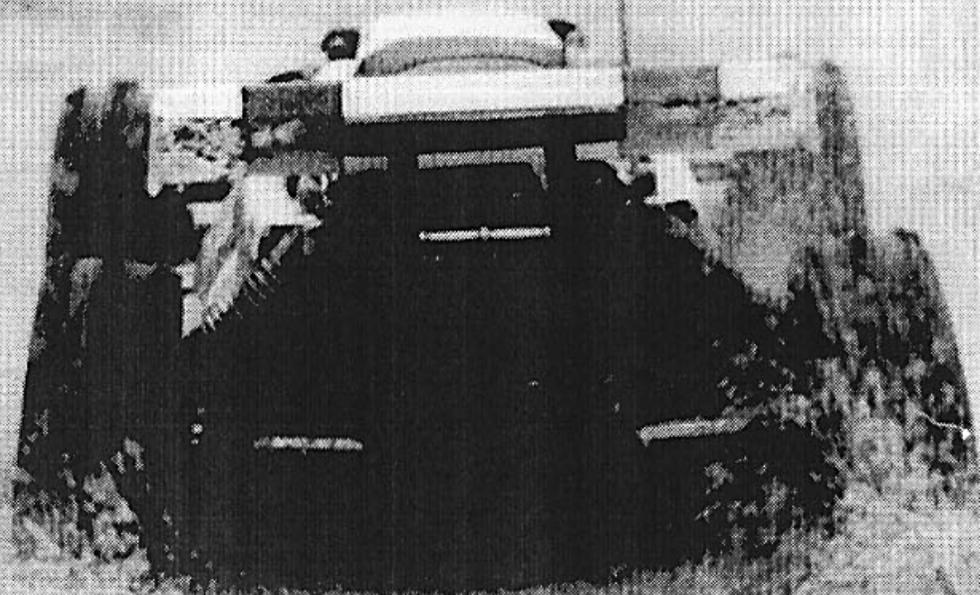
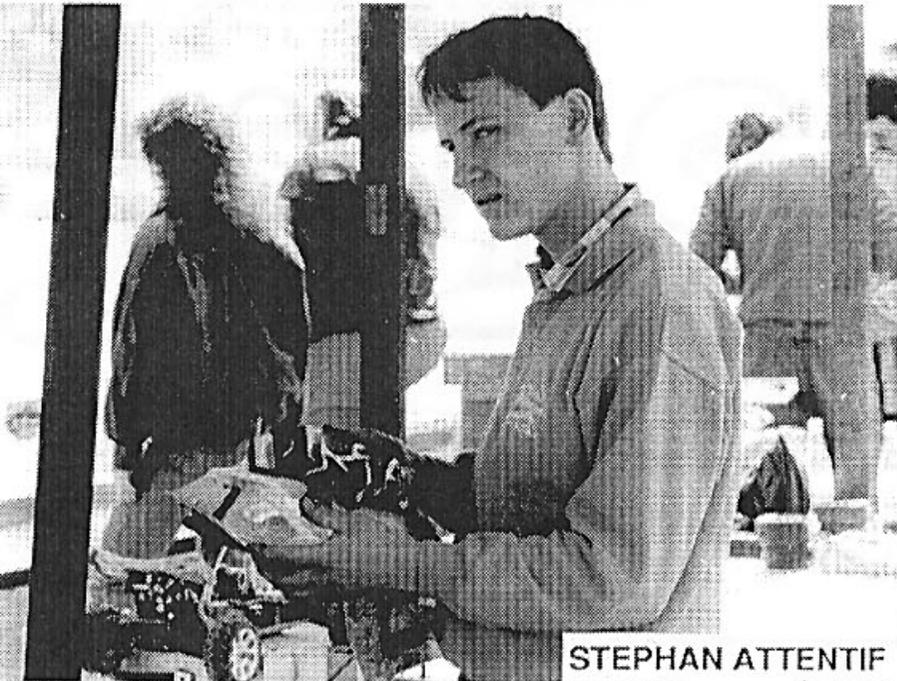


PHOTO A. BOULMIER

LE CHAMPIONNAT

C'EST PARTI



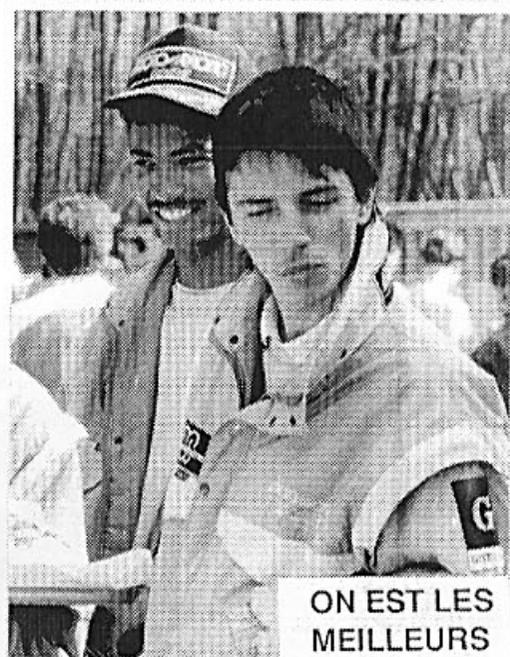
STEPHAN ATTENTIF



LABARTHE CONCENTRÉ



PERO-FRERO AU BOULOT



ON EST LES MEILLEURS



VA ESPIONNER
A GAUCHE ET
A DROITE



LE COMITE DE L'AMCG INCULPE

C'est en rang par deux, comme en course d'école et avec bonne humeur que les membres du comité de l'AMCG se sont retrouvés le jeudi 26 avril au Palais de Justice, grâce et à cause d'un ancien membre P. Neidhart.

7 personnes dont le but premier est de servir un club, de se dévouer pour un idéal et qui paie de leur temps de loisir, pour que les membres du club puissent profiter de l'organisation des courses et des avantages du club.

Tout ce petit monde se retrouve face à Madame le juge d'instruction Marie-Claude SERMIER pour être inculpé de diffamation envers le Sieur P. Neidhart. Ce brave commerçant s'est senti diffamé et atteint dans son honneur dans le journal du club No. 170, lorsque le comité a révélé les raisons pour lesquelles le comité de l'AMCG demandait sa radiation de notre club.

Rappelons qu'après plus de deux mois de tractations en 1989, afin d'obtenir le départ en douceur de l'intéressé, le comité avait essayé de régler le problème à l'amiable, Sieur P. Neidhart ne voulait pas quitter notre club. Son attachement ou plus précisément son acharnement pour rester membre du club aurait du nous toucher au plus profond de nous-même, malheureusement pour lui, le club avait moins d'intérêt à le garder que lui en avait pour le club.

Le comité était conscient des risques qu'il prenait en expliquant dans le journal du club les raisons pour lesquelles nous souhaitions radier P. Neidhart, puisque ce dernier avait déjà mandaté un avocat avant l'assemblée générale extraordinaire. Son avocat nous intimidait et nous menaçait d'action en justice si l'assemblée générale venait à exclure son client, oubliant volontairement que le code civil précise dans son article 72 " qu'un membre exclu par une assemblée générale ne peut faire appel en justice ". C'est dire la détermination de notre adversaire. Devant le juge d'instruction, l'avocat de P. Neidhart parlera de lettre amicale. Chacun appréciera.

Ce n'était donc pas une surprise pour

nous qu'à la suite de sa démission de dernière minute, lettre de démission reçue à 20 h 30 alors que commence l'assemblée générale extraordinaire, il décide de nous poursuivre en justice pour d'autres raisons.

Pour commencer, l'avocat de notre détracteur dépose plainte en diffamation contre X, puisque l'article du journal est signé du comité et non d'un seul auteur.

Le dossier parvient au juge d'instruction Mme M-C SERMIER qui dans un premier temps classe l'affaire. Mais P. Neidhart ne l'entend pas de cette oreille, il fait recours. En novembre 1989 5 juges entendent le recourant, mais pas les membres du comité !!! Un seul juge estime qu'il y a peut être diffamation. Satisfait de ce résultat Sieur P. Neidhart décide de poursuivre son action..... (les mots son faibles).

Aussi en ce 26 avril, l'ensemble du comité se retrouve en course d'école au Palais de Justice; quant on vous disait que le modélisme mène à tout.

Rapidement Messieurs Verne R. Arza J. et D. Boulmier seront libérés, puisque pour Verne R. et Arza J. ils sont que des adjoints au comité et que Boulmier D. était à l'armée lors de la rédaction des écrits sataniques du comité.

Tant pis pour eux, ils n'auront pas le plaisir de voir P. Neidhart assis sur sa chaise, imperturbable et muet comme une carpe pendant près de 90 minutes. Spectacle rare et qui valait à lui seul le déplacement.

Le comité composé de Bovard P. président, Rumbeli J-C vice-président, Ruchat J-P ancien trésorier et Courvoisier B. trésorier vont donner au juge d'instruction, les raisons qui ont amené la rédaction de l'article du journal interne No. 170.

Rappelons que Sieur P. Neidhart se trouve diffamer par la phrase suivante : " Mais dès le mois de septembre le doute s'installe parmi les compétiteurs, certains allant jusqu'à être persuadé que les amis proches de M. P. Neidhart roulent avec des moteurs tête rouge ayant 19 tours de bobinage. D'aucun parle ouvertement de tricherie autour du circuit ".

Une des seule fois que le champion Suisse ouvrira la bouche ce sera pour dire que nous n'avons jamais parlé de ce problème avec lui.

Aujourd'hui 4 membres du comité sont inculpés de diffamation envers un des plus grands pilotes suisses de notre époque et devront répondre de leurs actes devant le Tribunal de Police au mois de juin.

Après 16 ans d'existence le journal de l'AMCG risque d'acquiescer enfin ces lettres de noblesse et d'être admis dans le cercle très fermé des grands journaux. En effet malgré notre faible tirage (entre 40 et 50 exemplaires par mois), les rédacteurs

en chef de l'Hebdo, du Monde, de Libération et de Paris Match devront peut être nous appeler " confrère ". Tous ayant aussi passé par les affres de la condamnations pour diffamation. En quelque sorte ,notre détracteur serait presque un bienfaiteur.

Mais ATTENTION l'histoire n'est pas finie. En juin nous serons jugés, si Sieur P. Neidhart n'obtient pas gain de cause, nous aurons peut être le plaisir de visiter le Tribunal Fédéral et, ou la Cour européenne des droits de l'Homme.

A bientôt
JC Rumbeli

LA BROCHURE DU CLUB LIVRABLE DANS QUELQUES JOURS

Cette fois c'est fait, la brochure du club 1990 est sous presse. Peut être que les membres ne se rendent pas tout à fait compte de la difficulté qu'il y a pour arrivé au point final de cette brochure. Il faut attendre que les dates des courses soient fixées, il faut que le comité soit nommé, que les règlements des courses soient finis, que la pub arrive et ce n'est pas le moindre des problèmes, les textes soient revus et puis le nombre de pages n'est pas compatibles avec les cahiers de reliure. Bref, les semaines passent et il manque toujours cinq centimes pour faire un franc .

Donc quant on peut dire que la brochure est chez l'imprimeur et qu'elle sera terminée la première semaine de mai, c'est presque gagné. Oui parce qu'après il faudra encore la distribuer dans les magasins mais là c'est de la promenade et du plaisir.

Nous vous rappelons que la brochure sert à présenter le club auprès des personnes qui s'intéressent à nos activités de modéliste.

Les membres du club la recevront lors de l'assemblée du mois de juin ou par la poste pour les éternels absents.

Les membres du club la recevront lors de l'assemblée du mois de juin ou par la poste pour les éternels absents.

D. BOULMIER FRAPPE A BILBAO

Malgré un temps peu clémente, et le premier jour une piste inondée ce qui ne contrariera pas forcément les suisses. Ceux-ci réaliseront un résultat d'ensemble fantastique.

2. Boulmier Didier AMCG
5. Verne Laurent AMCG
6. Pauchard Emmanuel
9. Ruiz Borja





QUOI DE NOUVEAU

Après que Messieurs Rumbeli J-C et P. Bovard aient à nouveau mesuré l'emplacement des courses, il a fallu modifier l'implantation de la tente cantine et de déplacer le circuit de plus de 10 mètres, mais ce n'est pas grave, il y a toute la place que l'on veut. Aussi un nouveau plan a dû être fait et nous le publierons dans le prochain numéro (retenez le déjà dans votre magasin de journaux préféré).

Le samedi soir sous la grande tente se déroulera l'appétitif offert par la Ville de Genève en présence des autorités. A la suite de cette manifestation il y aura le souper officiel des championnats d'Europe et tout cela sera suivi d'une soirée disco afin de bien préparer les pilotes pour les grandes courses du dimanche et la finale.

Mais avant d'avoir droit aux festivités il faudra un peu travailler sur et autour du circuit, aussi le comité a-t-il mis au point dans les grandes lignes le cahier des charges du personnel des championnats d'Europe. En voici les points principaux.

Chef de course : P. Bovard aidé d'un assistant de course. Son travail : Préparer le départ, s'assurer que tout est en ordre, faire respecter le timing de la compétition, organiser le contrôle technique avec les experts de l'EFRA, s'assurer du bon déroulement de la course et du fonctionnement de l'ensemble du circuit.

Chef ramasseurs des voitures : T. Zonta Son travail : organiser les équipes de ramasseurs, rapporter les voitures dans les stands en cas d'arrêt de moteur, superviser le ramassage.

Ramasseurs de voitures : Leur travail : Remettre les buggys sur la piste, avertissent avec un drapeau jaune les accidents.

Starter : G. Crausaz. Son travail : Donner le départ en accord avec le chef de course, régler la sortie des stands, donner l'arrivée (sauf pendant les qualifications).

Chronométrage : P. Herzog, P. Arza, E. Domon. Leur travail : Annoncer les groupes et concurrents par les numéros, annoncer les puces manquantes, informer le chef de course des problèmes éventuels, s'occuper du chronométrage.

Puces / émetteurs : J. Arza. Son travail : Donner et retirer les puces, informer le chronométrage des puces manquantes, récupérer les émetteurs.

Contrôle technique : non désigné : son travail : Effectuer les contrôles techniques des voitures à l'inscription, effectuer les contrôles après les manches.

Chef de bureau : Rumbeli J-C son travail : Responsable de l'information auprès des concurrents et non-concurrents (presse-officiels etc) Responsable de tout ce qui ne touche pas à la course. Tient le planing des activités hors compétition (repas - conférence de presse - soirée etc). Réception des protêts et en informe le chef de course. Attribue les cartes officiels.

Trésorier : Ruchat J-P son travail : s'occupe des vendeurs de billets (caisse) et des cantines (organisation financière).

Information pilote : non désigné son

THERMIQUE

travail : Se trouve sous la responsabilité du chef de bureau.

Affichage : non désigné son travail : Affiche les résultats des courses au tableau d'affichage, se charge des photocopies, est sous la responsabilité du chef de bureau.

Speaker : Jaccard Bernard : son travail : Anime la course par son commentaire, s'occupe de passer la publicité, est en liaison avec le chronométrage.

On voit donc qu'il y aura du travail pour tout le monde, surtout si l'on prend la peine de lire le tableau ci-dessous. Il faut savoir que nous aurons besoin de personnel et que vous pouvez demander à vos amis s'il veulent nous donner un coup de main. Le T-shirt et la casquette son offert en prime ainsi que les repas et boissons pendant les jours de travail.

Un programme pour la manifestation est en cours de réalisation, nous avons engagé un agent publicitaire pour faire ce travail. Il est chargé de rechercher la publicité ainsi que les banderolles qui se trouveront autour du circuit.

Au niveau des futurs concurrents, nous ne savons encore pas grand chose, car chaque pays fera connaître la liste de ces pilotes que 3 semaines avant la compétition, mais nous avons envoyé les dossiers de tous les pilotes à leur fédération respective, qui se chargera de transmettre les documents aux intéressés.

Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais les choses vont bon train et nous laisse optimiste avec l'espoir que tout se passera bien.

JCR



CHAMPIONNAT D'EUROPE LISTE DU PERSONNEL

POSTE DE TRAVAIL	JEUDI-VENDREDI	SAMEDI-DIMANCHE	REPLACANT
PASSAGES / ENTREES	4	4	2
CAISSE	0	4	2
RAMASSEURS	1 CHEF + 9	1 CHEF + 9	6
STARTER / EXIT	1	1	
CANTINES	7	7	2 (MIDI)
CHRONOMETRAGE		4	
BUREAU	1 CHEF + 2	1 CHEF + 2	
INFORMATION PILOTE	1	1	
PUCES / EMETTEURS	2	2	
AFFICHAGE	1	1	
CONTROLE TECHNIQUE	2	2	
SPEAKER	1	1	
CHEF DE COURSE	1	1	
AIDE CHEF DE COURSE	1	1	
TOTAL	34	42	12

TOTAL SAMEDI / DIMANCHE

52

CHAMPIONNAT GENEVOIS

LA GRANDE FOULE

Un soleil magnifique pour débiter la championnat genevois TT 1/8 qu'est-ce que les Kids pourraient demander de plus.

21 pilotes, dont une délégation de fribourgeois et un parisien Adrien Bertin, champion de France B 1989. Des nouveaux pilotes venus user des tétines, ces "poireaux" finiront bien par monter en final.

Le championna genevois commence bien, le soleil est là, la poussière aussi, les membres du club bossent, les buggys tournent sans trop de problème, les joueurs de football anvahissent le podium, le circuit

se dégrade, la triple bosse attire toujours autant de spectateurs et pour terminer l'ordinateur ne déconne pas (Merci les Arza's Brothers).

Après les qualifications où Alain Platel fit la pôle position avec 16 tours en 5.08.38, tout le monde fut qualifié en 1/2 finale.

Une finale de 30 minutes dans la poussière qui vit la victoire du "petit Parigi" Adrien Bertin qui mena de bout en bout cette finale, il fut juste inquiet en début de course par Alain Platel et Pauchard Emmanuel.

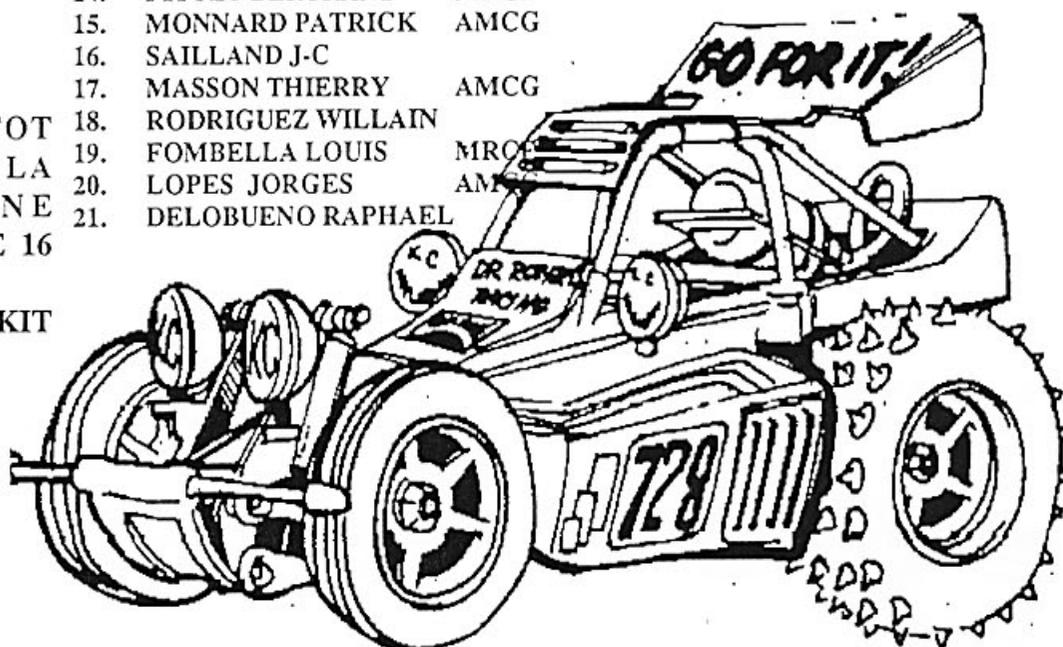
21 pilotes, dont une
délégation de
fribourgeois et un
parisien

RESULTAT

1.	BERTIN ADRIEN	PARIS	87 T	30.11.61	COUGAR II
2.	PAUCHARD EMMANU.	MRCF	86 T	30.02.83	COUGAR II
3.	KALLEN WILLIAN	AMCG	83 T	30.27.40	BICMO
4.	JAKOB ALAIN	MRCF	81 T	30.13.70	TURBO BURNS
5.	PLATEL ALAIN	MRCF	76 T	30.17.22	BICMO
6.	JAKOB CHRISTIAN	MRCF	74 T	30.19.27	TURBO BURNS
7.	STEPHAN GILLES	AMCG	71 T	30.10.34	COUGAR II
8.	LABARTHE BLAISE	AMCG	65 T	30.04.40	BICMO
9.	SAVARY FRANCOIS	MRCF	65 T	30.39.45	BICMO
10.	FERRANDO FREDERIC	AMCG	50 T	30.05.05	MUGEN
11.	ETZENBERGER	MRCF			
12.	WAGNER ANDRE	AMCG			
13.	BONANNO DANIEL	AMCG			
14.	PITTET BERTRAND	MRCF			
15.	MONNARD PATRICK	AMCG			
16.	SAILLAND J-C				
17.	MASSON THIERRY	AMCG			
18.	RODRIGUEZ WILLAIN				
19.	FOMBELLA LOUIS	MRCF			
20.	LOPES JORGES	AMCG			
21.	DELOBUENO RAPHAEL				

A BIENTOT
POUR LA
PROCHAINE
MANCHE LE 16
JUN

TURBO-KIT



SCHWEIZERMEISTERSCHAFT KAT. B

1. SM-LAUF KAT. B

31.3./1.4.90

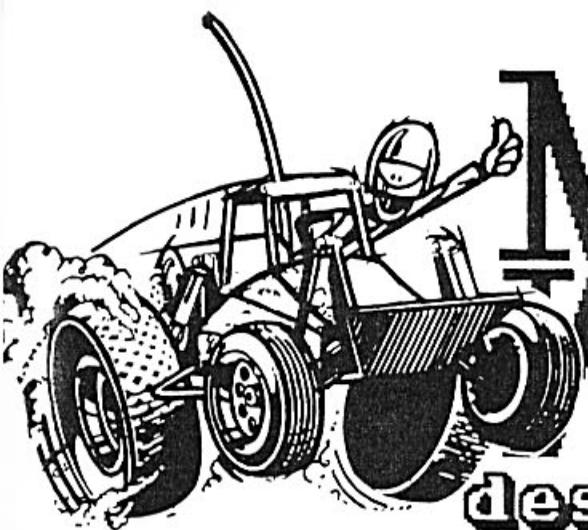
BERN BEA

MCRTB

RANG	LIZ.	NAME	CLUB		VORLAUF		FINAL
4WD							
1	465	VERNE LAURENT	AMCG	14	5.08.73	1/2 A	85 30.07.80
2	406	PEROLINI STEPHANE	AMCG	14	5.04.52	1/2 A	83 30.20.06
3	188	NEIDHART PHILIPPE	EMCZ	15	5.03.55	1/2 B	81 30.10.81
4	565	MAGNIN CHRISTIAN	MRCF	15	5.18.15	1/2 B	81 30.11.81
5	412	RIZZI CLAUDE	BCC	14	5.01.19	1/2 B	78 30.04.98
6	130	BOULMIER DIDIER	AMCG	15	5.03.55	1/2 A	77 29.45.17
7	295	PERRENOUD PATRICK	MRCF	13	5.02.58	1/4 A	77 30.19.28
8	417	DUMONT OLIVIER	BCC	10	3.40.56	1/32B	72 30.03.33
9	698	FOMBELLA LUIS	AMCG	14	5.07.50	1/2 B	71 30.06.98
10	444	WAGNER ANDRE	AMCG	14	5.00.55	1/2 A	39 24.52.44
11	243	KOENIG CHRISTOPH	MCRTL	15	5.10.45	1/2 B	51 20.03.77
12	78	LADRIERE PETER	MCRTB	13	5.18.10	1/8 A	51 20.13.52
13	831	HONEGGER ANDREAS	RTH	13	5.22.80	1/8 A	48 20.00.45
14	317	SCHALLER ROLAND	RBCN	14	5.09.08	1/2 B	42 20.20.79
15	523	ETZENSPERGER PHILIPPE	MRCF	15	5.21.16	1/2 A	39 20.01.08
16	339	CHIRICHIELLO MICHEL	AMCG	13	5.07.71	1/4 B	21 8.41.14
17	339	CHIRICHIELLO MICHEL	AMCG	13	5.07.71	1/4 B	21 8.41.14
18	489	PLATTEL ALAIN	AMCG	15	5.22.58	1/2 B	5 1.47.27
19	421	TANNER SAMUEL	BCC	14	5.20.28	1/4 B	5 2.18.77
20	421	TANNER SAMUEL	BCC	14	5.20.28	1/4 B	5 2.18.77
21	650	MUELLER ANDREAS	RTH	13	5.15.91	1/8 B	37 14.57.18
22	535	BILAT PIERRE-ALAIN	MRCF	14	5.18.70	1/4 A	36 15.21.00
23	696	GREZET GILBERT	BCGV	14	5.18.67	1/4 B	36 15.28.30
24	471	OGIZ JEAN-CLAUDE	BCGV	13	5.14.19	1/4 A	33 15.05.29
25	327	LABARTHE BLAISE	AMCG	14	5.20.42	1/4 A	32 15.07.26
26	501	KOHLER BEAT	RBCN	13	5.03.55	1/4 B	31 15.15.63
27	670	VILLA CAMILLO	RTH	13	5.16.76	1/8 A	29 13.08.21
28	305	GUTMANN RUDOLF	MCRTB	14	5.23.35	1/4 A	19 10.54.11
29	682	FORZANI JEAN-CLAUDE	BCGV	13	5.12.44	1/4 B	18 7.10.88
30	538	GASSMANN URS	RTH	12	5.16.52	1/16B	12 6.28.45
31	128	GUT ALBERT	MCRTL	13	5.08.43	1/4 A	12 8.01.44
32	332	RIHS BERNHARD	RBCN	13	5.01.38	1/4 B	10 4.19.17
33	335	STEPHAN GILLES	AMCG	14	5.21.09	1/4 B	3 1.06.12
34	161	KALLEN WILLIAM	AMCG	13	5.06.98	1/4 A	1 0.26.01
35	485	HUMBERT-DROZ MICHEL	RBCN	11	4.48.31	1/16A	24 10.26.89
36	241	KAUFMANN KURT	MCRTB	13	5.16.83	1/8 B	23 10.14.83
37	651	FRITSCHI PASCAL	RTH	12	5.06.34	1/8 B	23 10.19.10
38	728	PESSOTTO FRANCOIS	BCGV	12	5.01.95	1/8 A	22 10.02.24
39	666	PRESSACO ITALICO	RBCN	13	5.27.80	1/8 A	22 10.25.36
40	468	MASSON THIERRY	AMCG	12	5.09.28	1/16B	21 10.01.20
41	512	GOBAT WALTER	RBCN	11	5.02.45	1/32A	20 8.40.47
42	902	ORTOLINI CLAUDIO	BCGV	13	5.26.81	1/8 B	20 9.03.10
43	840	HAEFLIGER KURT	MCRTL	12	5.07.94	1/8 A	20 10.20.16
44	903	FERRANDO FREDERIC	AMCG	12	4.57.30	1/8 B	18 8.34.30
45	514	PAUCHARD EMMANUEL	MRCF	13	5.21.43	1/8 B	13 5.32.73
46	631	DOMON ETIENNE	AMCG	12	5.04.38	1/8 A	13 8.58.04

2WD

1	618	PEROLINI BENJAMIN	AMCG	12	5.20.33	1/16A	19 8.35.04
2	227	RAINERI JOSE	BCGV	7	5.10.11	1/32A	15 10.10.59



MIROIR MIRROIRS

des buggys electriques

PRÊT
POUR UNE NOU-
VELLE ANNÉE DE
COMPÉTITION



LE CHAMPIONNAT GENEVOIS COMMENCE

C'est le 27 mai prochain que se déroulera la première manche du championnat genevois Tout Terrain 1/10 sur la piste du club du Grand Saconnex. Mise à part la catégorie EXPERT que nous connaissons déjà depuis quelques années, il y aura la catégorie PROMOTION qui elle sera bien différente de ce que nous avons connu ces dernières années.

LES ORGANISATEURS FOURNISSENT LES MOTEURS

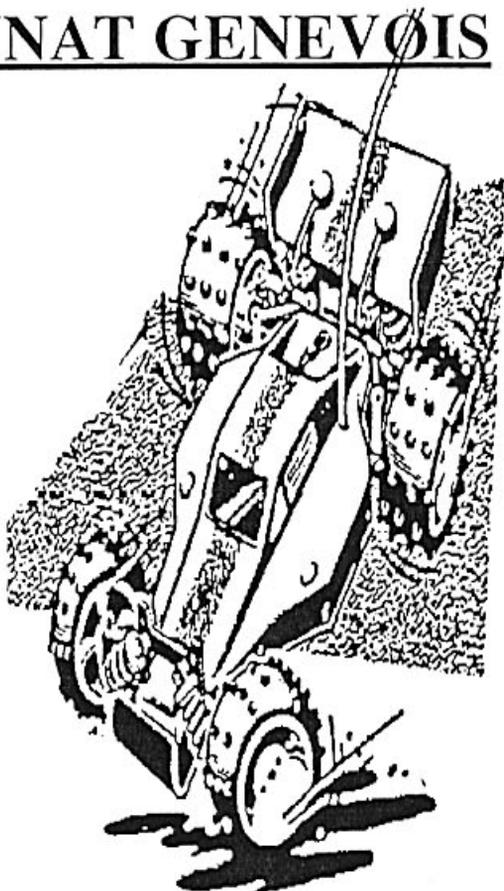
En PROMOTION, il faudra acheter son moteur auprès des organisateurs. Lors de l'inscription à sa première course le participant paiera son inscription Frs. 25.- elle comprendra les Frs 15.- pour la course et un moteur. Ces moteurs seront les mêmes pour tous les pilotes; de marque Kyosho il s'agit du Mega Motor 22 x 1 Outlaw Stock.

A la fin de la course, le concurrent doit rendre le moteur aux organisateurs. A ce moment là le moteur sera personnalisé et contrôlé. Les organisateurs carderont le moteur et l'entreprendront jusqu'à la prochaine manche.

Lors de la manche suivante le pilote ne paie plus que les Frs 15.- de l'inscription et reçoit le même moteur que lors de la manche précédente. Ainsi de suite pour toute la saison. Chaque fois il rend son moteur après la course et le retrouve lors de la course suivante.

APRES LA DERNIERE MANCHE LE MOTEUR APPARTIENT AU CONCURRENT

Le 30 septembre à l'issue de la dernière course, le pilote garde son moteur définitivement pour lui.



CHAMPIONNAT CANTONAL

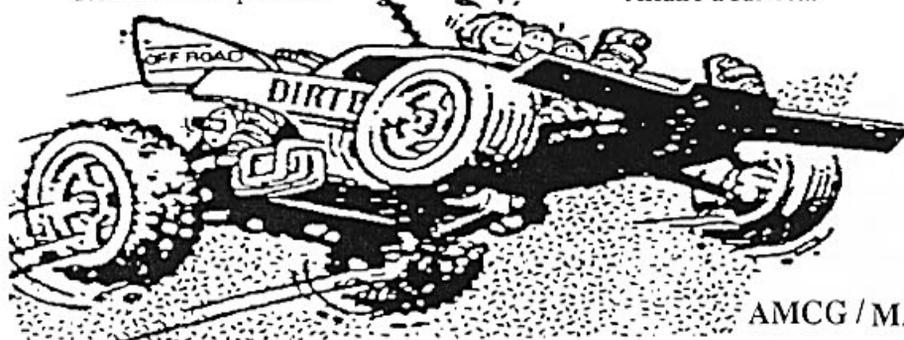
OMBRE AU TABLEAU

Comme on pouvait l'imaginer dès le départ le championnat cantonal semble voué à un échec à Genève en tout cas. Le fait qu'un type très précis de matériel soit imposé au concurrent ne va pas favoriser le nombre de participant à ce championnat.

En effet la plupart des concurrents potentiels ont déjà leur matériel et ne vont donc pas le mettre à la poubelle pour racheter du matériel qui seront compatible avec le championnat cantonal.

Aussi pour le moment, les organisateurs des trois clubs genevois ne pensent pas organiser ce championnat cette année si il y a trop peu de pilotes en course.

Affaire à suivre...



ELECTRIQUE RADIO MODELE CLUB GRAND-SACONNEX

CLASSEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT GENEVOIS 1/12e PISTE 1990.

RANG	NOMS	PRENOMS	VOITURES	MANCHES					TOTAL 4 MEILLEURES MANCHES
				1	2	3	4	5	
1	VANKERBERGHEM	Alain	KAWADA	5	40	40	40	50	170
2	NEIDHART	Philippe	AYK	50	50		50		150
3	VANKERBERGHEM	Patrick	ASSOCIATED	18	18	50	35	30	133
4	FERRANDO	Frédéric	AYK	40	20	35	30		125
5	CRAUSAZ	Yann	AYK	15	8	25	12	35	87
6	ALHADEFF	Michel	ASSOCIATED	11	11	30	20	20	81
7	TAILLENS	Jack	AYK	30	22		25		77
8	MITROVIC	Srdjan	ASSOCIATED	25	35				60
8	MITROVIC	Zoran	ASSOCIATED	35	25				60
10	CANELA	Orlando	KAWADA	7	3	11	1	25	46
11	LEHMANN	Rolf	SCHUMACHER					40	40
11	MAQUELIN	Olivier	CORALLY	9	4	12	8	11	40
13	DUCREST	Cédric	AYK	1	9	20		9	39
14	BETTICHER	Jean-Marc	KAWADA	10	6			22	38
15	BISATTI	Gilbert	ASSOCIATED	20	2	7	1	8	37
16	SCHEFFRE	Patrick	CORALLY		15	5	15		35
17	ARZA	José	CORALLY		12	15	1	6	34
18	DEMONTEIL	Gabriel	KAWADA	22	5			5	32
19	KOENIG	Matthias	KAWADA		30				30
20	RAMIREZ	Alain	?			18	11		29
20	FARKAS	Beat	KYOSHO	6		22	1		29
22	DURUSSEL	Dominique	ASSOCIATED	12	7			7	26
23	ANTUNES	Marco	AYK	1	1	8		15	25
23	MAURER	Michel	AYK	4	1	3	6	12	25
23	SCHWERI	Yannis	ASSOCIATED	1	1	4	10	10	25
26	FARRIS	Tony	ASSOCIATED				22		22
27	BONALDO	Massimo	ASSOCIATED	8		10	1		19
28	CONTAT	Pierre-Antoine	?				18		18
28	REBER	Toni	SCHUMACHER					18	18
30	HOFMANN	Paul	ASSOCIATED			9	4		13
31	PRATI	Sam	ASSOCIATED	1	10				11
32	LABARTHE	Blaise	KAWADA	2	1	6	1		10
33	PEROLINI	Stéphane	KAWADA				9		9
34	ARZA	Pablo	CORALLY				7		7
34	RUFENACHT	Nathalie	AYK	1		1	1	4	7
36	MARET	Eric	AYK	1	1	1	1	3	6
37	BLANCHARD	Philippe	CORALLY				5		5
37	BURGER	Frédéric	AYK	3		1	1		5
39	GONTHIER	Lemmy	ASSOCIATED		1	1	1		3
39	KREBS	Reto	ASSOCIATED				3		3
39	GASPOZ	Jacky	?			1	2		3
39	GREGORI	Jean-Luc	ASSOCIATED	1		2			3
43	CHARRIERE	Raphaël	AYK		1				1
43	VETTERLI	Simon	KYOSHO				1		1
43	HUBERT	Philippe	ASSOCIATED				1		1
43	BURKHART	Mick	ASSOCIATED				1		1
43	HAUSAMMANN	Patrick	AYK		1	0			1
43	HOCHREUTENER	Christian	CORALLY		1				1
43	MONNIER	Stefan	KAWADA		1				1
49	pilotes au total.								

L'E.R.M.C. Remercie tous les pilotes pour leur participation à ce championnat, les sponsors AU CABOOSE, MOLARD JOUETS, MODEL'S HOUSE 521 et Mr R. NEIDHART pour leurs prix offerts lors de ces courses, la commune du Grand-Saconnex pour la mise à disposition de la salle, le concierge de l'école pour sa collaboration, ainsi que tous ceux qui ont aidé aux montages et rangements de la piste. Un merci tout spécial à Madame Sophie Vankerberghem pour son excellent travail à l'ordinateur de comptage.
... ET BRAVO AU CHAMPION GENEVOIS 1/12e 1990, M. ALAIN VANKERBERGHEM...

REGLEMENT POUR L'UTILISATION DES PISTES DE L'AMCG

1. GENERALITES

- 1.1 Le Service des Sports de la Ville de Genève met à la disposition de l'Auto Model Club de Genève, la piste en terre du terrain Pico et la piste asphalté de ringhockey, pour l'entraînement et les courses des membres du club.
- 1.2 L'utilisation de ces pistes est sous la responsabilité de l'Auto Model Club de Genève.
- 1.3 Peuvent rouler sur la piste en terre du terrain Pico, les buggys thermiques 1/8 et les buggys électriques 1/10 radio-commandés.

2. UTILISATION

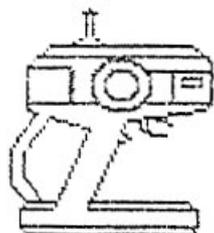
- 2.1 Les pistes d'entraînements sont à la disposition des membres de l'Auto Model Club de Genève.
- 2.2 Les membres du club doivent se conformer aux horaires d'entraînements. **Le jeudi de 18 h 00 à 21 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 17 h 00.**
- 2.3 Les membres du club doivent veiller à la propreté des emplacements en ne laissant pas traîner leurs déchets aux alentours et sur le circuit.
- 2.4 Les gardiens des stades de Frontenex peuvent en tout temps demander la carte de membre au pilote qui utilise la piste.
- 2.5 Les membres doivent toujours se conformer aux ordres des gardiens.
Les contrevenants sont passible de sanctions de la part de l'Auto Model Club de Genève.
(blâme - suspension - etc.).

3. COMPETITION

- 3.1 Lorsqu'une course est organisée, les entraînements sont suspendus sur les deux pistes.
- 3.2.1 Toute publicité au moyen de drapeau ou banderole autour du circuit et dans les stands est soumise à autorisation préalable avec l'Auto Model Club de Genève.
- 3.2.2 L'Auto Model Club se réserve le droit d'interdire de courir tous contrevenants à ces dispositions et à la confiscation du matériel publicitaire si nécessaire.
- 3.3 Peuvent être interdit de course de l'AMCG :
Toute personne ayant eu un comportement anti-sportif grave lors de courses précédentes.
Toute personne ayant nuit ou risquant de nuire aux intérêts de l'Auto Model Club de Genève.
- 3.4 L'organisation des courses de l'AMCG ainsi que l'acceptation ou le refus d'accorder le droit de participer aux course du club à un non membre du club est un droit exclusif de l'Auto Model Club de Genève.

RESERVATIONS POUR LES COURSES DE L'AMCG

DATE	GENRE DE COURSE	LIEU	HEURE
28 AVRIL	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/8 AMCG	PICO	12 H à 19 H
6 MAI	CHAMPIONNAT GENEVOIS PISTE 1/10 AMCG	RINGHOCKEY	9 H à 19 H
10 JUIN	CHAMPIONNAT GENEVOIS PISTE 1/10 AMCG	RINGHOCKEY	9 H à 19 H
16 JUIN	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/8 AMCG	PICO	12 H à 19 H
23 JUIN	CHAMPIONNAT CANTONAL BUGGY 1/10	PICO	12 H à 19 H
24 JUIN	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/10	PICO	9 H à 19 H
25 AOUT	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/8 AMCG	PICO	12 H à 19 H
29 SEPTEMBRE	CHAMPIONNAT GENEVOIS PISTE1/10 AMCG	RINGHOCKEY	12 H à 19 H
30 SEPTEMBRE	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/10	PICO	9 H à 18 H
6 OCTOBRE	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/8 AMCG	PICO	12 H à 19 H
27 OCTOBRE	CHAMPIONNAT GENEVOIS BUGGY 1/8 AMCG	PICO	12 H à 19 H



BOURSE ANNUELLE
INTERNATIONALE D'
ECHANGES DE JOUETS
ET MODELES REDUITS
GENEVE.

SAMEDI 5 MAI 90

GENEVE-PALEXPO de 13h30 à 18h.

ENTREE PUBLIC & accompagnants Fr. 8.-
TABLE AMATEURS Fr. 30.-
TABLE PROFESSIONNELS Fr. 100.-
(UNE TABLE = environ 150cm. x 80cm.)

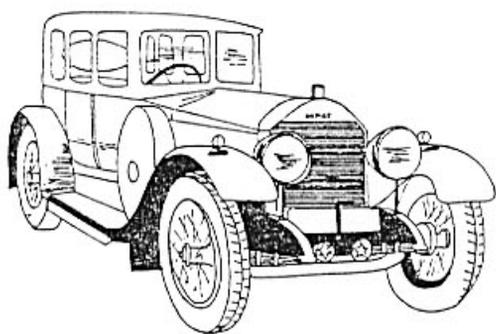
CETTE ANNEE, LA BOURSE
ACCUEILLE A NOUVEAU
LES AMATEURS DE RADIO-
MODELISME.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
S'ADRESSER AU PRESIDENT
DU CLUB GENEVOIS DES
COLLECTIONNEURS DE MODELES
REDUITS ET DU COMITE
D'ORGANISATION DE LA BOURSE.
M. HENRI ZWICKY TEL. 734 2576
OU AU SECRETAIRE DE L'
ELECTRIQUE RADIO MODELE CLUB
GRAND-SACONNEX ET MEMBRE DU
COMITE D'ORGANISATION DE LA
BOURSE, M. MICHEL MAURER
TEL. 792 9762.

CLUB GENEVOIS

DES COLLECTIONNEURS DE MODELES REDUITS.

Inscriptions à envoyer au secrétariat du C.G.C.K.R.
Monsieur A. MONTANDON, 2, rue du Valais, 1202 GENEVE



bourse annuelle internationale d'échanges de jouets et modèles réduits Genève

C'est avec plaisir que nous vous informons que notre 20^e Bourse annuelle se tiendra à Genève (Palexpo) le

samedi 5 mai dès 13 h 30
(accueil dès 12 h 30)

Secrétariat:

2, rue du Valais
Tél. 022/732 97 86
1202 Genève (Suisse)

A l'occasion de cet anniversaire peu commun, il sera procédé à un tirage au sort parmi les bulletins d'inscription reçus avant le 18 avril (date du timbre postal) et 50 tables d'exposition seront offertes aux gagnants.

Un modèle commémoratif sera créé à cette occasion.

Comme d'habitude, le soir après la manifestation, auront lieu le dîner traditionnel et la visite des collections.

Finance d'inscription:	Table 30.— l'accompagnant 8.—
Dîner (facultatif):	à 19 h 45, au prix de Fr. 35.— (service compris)
Commerçants, fabricants et modèles actuels	Sfr. 100.—

We are delighted to inform you that our twentieth annual Model Exchange will be held at Geneva (Palexpo) on

Saturday 5th May at 13.30 hrs
(reception from 12.30 hrs)

On the occasion of this unusual anniversary lots will be drawn for fifty exhibition tables from among the registration slips received before 18 April (date of postmark).

A commemorative model will be made to mark this occasion.

As usual there will be the traditional dinner and an opportunity to look at the collections in the evening after the event.

Entrance fee:	Table 30.— (companion 8.—)
Dinner (optional):	At 7.45 p.m., S.Fr. 35.— (incl. service charge)

Wir freuen uns, Ihnen mitteilen zu können, dass unsere 20. Jahresbörse am

Samstag, den 5. Mai 1990 um 13 Uhr 30

im Palexpo in Genf eröffnet wird. (Die Räume sind ab 12 Uhr 30 zugänglich).

Anlässlich dieser ganz besonderen Börse werden wir 50 Ausstellungstische zur Verfügung stellen, die im Rahmen einer Lotterie verteilt werden. Alle bis zum 18.4 (datum des Poststempels) bei uns eingegangenen Anmeldeformulare werden an dieser Lotterie teilnehmen.

Wir haben ferner speziell für diesen Anlass ein Modell anfertigen lassen.

Wie üblich finden am Abend des traditionelle Essen sowie ein Rundgang durch die Sammlungen statt.

Eintrittsgebühren:	Tisch 30.— (Begleiter 8.—)
Abendessen (nach freier Wahl):	19.45 Uhr, S.Fr. 35.— (Bedienung inbegriffen)

Siamo lieti d'informare che la nostra ventesima Borsa annuale si terrà a Ginevra a Palexpo il

sabato 5 maggio 1990 alle ore 13.30

(accoglienza dalle ore 12.30)

All' occasione di questo avvenimento straordinario saranno offerte 50 tavole per la mostra. I bolletini ricevuti fino al 18 aprile (data del bollo postale) avranno il diritto di partecipare a una lotteria.

Per questa occasione un modello commemorativo sarà creato.

Come di solito dopo la manifestazione avranno luogo la cena tradizionale e la visita delle collezioni.

La spese d'iscrizione:	Tavolo 30.— (accompagnato 8.—)
La cena (facoltativa):	alle 19.45, Fr. sv. 35.— (servizio compreso)

